



N° Agrément Jeunesse et Sports :

89 E 2074 du 13 octobre 1989

N° Affiliation FFAM : 3006 – 2036 – 0034

SIRET : 447 868 688 00014 – APE : 926C

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2016 Centre Jardon - ISSOUDUN

Excusé : Patricia MERIGOUT.

Excusé avec pouvoir : Roger JENSCH, Jean-Luc LABELLE.

Présents : Rémy FRUCHARD, Line FRUCHARD, Denis GUEIT, Philippe REMONDY, Serge RIET, Gérard DUTOIR, Jean-François JACQUES, Thierry ROBERT, Ghislaine BOUCAULT, Dominique COMTE, Isabelle COMTE, Jean-Pierre CHASSET, Gérard DEMACON, Patrick ROCHER, Stéphane HERVOUET, Michel REGARDIN, Colette RIET, Chantal LASCOMBES, Jean-Claude HERVOUET, Nathan GONIN, Christian RENAULT, Patricia DELANOUE, Christine SABOUREAU, Vincent POUILLOT, Jérôme CARISEY, Denis CARISEY, Raymond BERTHEAS, Vincent DELAGE, Babette HERVOUET, Jocelyne PERROCHON, Vincent RAFFIN, Marine LEAUMENT.

⇒ Soit 34 votants

La municipalité d'Issoudun est représentée par Michel BOUGAULT (maire adjoint) et Christophe NADOT (Directeur des sports) excusé.

Il est 10h18 l'AG est ouverte.

Rapport moral lu par le trésorier suite au décès du président:

Cette année a été encore assez dure au niveau santé, comme vous le savez, mais grâce au très bon esprit d'équipe qui anime et qui a toujours animé ce Club, nous avons pu continuer à faire rayonner notre Club dans les différentes manifestations inter-départementales.

Je tiens particulièrement à remercier les membres du club pour leur disponibilité et leur implication tant sur le plan de la formation et de l'écolage que sur la gestion des tâches parfois ingrates (tonte de la piste, présence aux manifestations....)

L'an dernier nous avons pu poser nos bâches de protection, malheureusement la tempête hivernale a ruiné une partie des bâches.

Heureusement notre assureur a fait un geste commercial ce qui nous a permis de les faire réparer.

Cela ne devrait plus se reproduire, du fait d'une fixation des bâches plus solide et surtout qu'elles seront démontées avant l'hiver.

Maintenant ce qui peut fâcher, c'est de la baisse constante des dotations et l'augmentation continuelle des charges (assurances loyer du terrain...), mais on commence à en être habitué

Signé Michel DELANOUE

Le bilan financier :

Les comptes du club Air Modèle Issoudun sont sur l'année académique du 01/09/ de l'année N-1 au 31/08 de N

Adresse pour toute correspondance :

Air Modèle Issoudun

M. Serge RIET

3 Champs des Mines

36500 NEUILLAY-les-Bois

Tel : 06 89 63 81 63 – Email : airmodele.issoudun@free.fr

Page 1 sur 8



Revenus et dépenses

BILAN 2015-2016

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

Catégories de revenus		Catégories de dépenses	
		602000	
		Achats stockés-autres Approvis	750.00 €
		Total 606000	750.00 €
707000		606200	
Vente de Marchandises	806.22 €	Fourniture pour Avion école	891.40 €
Total 707000	806.22 €	Total 606200	891.40 €
707201		606202	
Vente Matériel ECOLE	20.00 €	Matériel pour les féminines	390.56 €
Total 707201	20.00 €	Total 606202	390.56 €
707570		606210	
Retour sur Réception CLUB	152.00 €	Fournitures Stage de Formation	- €
Total 707570	152.00 €	Frais de Stage & Formation	- €
708000		Total 606210	- €
Organisation séjour vol de pente	3 772.88 €	614000	
Vente billets manifestation aérp	375.00 €	Loyer local	150.00 €
Total 708000	4 147.88 €	Loyer Terrain	880.00 €
740000		Total 614000	1 030.00 €
Ecole de Pilotage	50.39 €	615000	
FFAM-Subvention Exploitation	159.00 €	Entretien/Réparation/Tondeuse	253.77 €
Total 740000	209.39 €	Total 615000	253.77 €
740020		616000	
Subvention CDAM36	833.00 €	ASSURANCE	781.72 €
Total 740020	833.00 €	Assurances Manifestations	- €
740030		Total 616000	781.72 €
CNDS - Subvention Expl Jeunes & Sports	1 201.00 €	618000	
Total 740030	1 201.00 €	Construction Locaux	240.60 €
740070			
Sponsoring/ mécénat	247.50 €		
Total 740070	247.50 €		
740140		Petit matériel	59.99 €
Subvention Conseil Général	350.00 €	Total 618000	300.59 €
Total 740140	350.00 €	623300	
740160		Manifestation-Expo-Demonstration	478.39 €
Subvention Ville d'ISSOUDUN	1 530.00 €	Organisation séjour vol de Pente	3 773.70 €
Total 740160	1 530.00 €	Total 623300	4 252.09 €
756000		623801	
COTISATION ATELIER	78.86 €	TELETHON	- €
Licence&Cotisation Adhérent	2 597.00 €	Total 623801	- €
Total 756000	2 675.86 €	625000	
		Frais de Déplacement / Réception	47.50 €
760000		Total 625000	47.50 €
Intérêts-Produits financiers	17.04 €	625701	
Total 760000	17.04 €	Formation-Stage club	- €
		Total 625701	- €
770000		627000	
Produit exceptionnel / assurance	826.00 €	Frais Bancaires	107.24 €
Total 770000	826.00 €	Total 627000	107.24 €
		628101	
Dépôt de compte épargne	1 700.00 €	Cotisation CDAM	10.00 €
		Total 628101	10.00 €
		628103	
		Cotisations Adhérents FFAM	1 962.00 €
		Total 628103	1 962.00 €
		provision pour reparation tondeuse	3 939.02 €
872000		864000	
Dons pour Déplacement	1 967.00 €	Déplacements non indemnisés	1 967.00 €
Total 872000	1 967.00 €	Total 864000	1 967.00 €
Total Catégories de revenus	16 682.89 €	Total Catégories de dépenses	16 682.89 €
BILAN 2016		Total général	0.00 €
A Châteauroux, le 18 septembre 2016			
Le Président			
Michel DELANCO			

Adresse pour toute correspondance :

Air Modèle Issoudun

M. Serge RIET

3 Champs des Mines

36500 NEUILLAY-les-Bois

Tel : 06 89 63 81 63 – Email : airmodele.issoudun@free.fr

Bilan équilibré sur l'année malgré l'absence de la subvention de la municipalité de Reuilly et de l'investissement de la mise hors courant d'air du club house de Reuilly.

Solde des comptes au 31 août 2016

07/09/2016

Caisse Régionale Centre Ouest

Pour imprimer cet écran, utilisez la fonction « Imprimer » de votre navigateur.

Synthèse comptes

Fermer

Solde en : Valeur et Opération

Comptes professionnels

Assoc Air Mod Issoudun - Titulaire

Type de compte	N° de compte	En valeur	En opération	Devise
CCOU	33042423092	4 649,56	4 649,56	EUR
CSL	59001291803	6 179,82	6 179,82	EUR

Solde des comptes au 16 octobre 2016

<i>Compte</i>	<i>Solde au 16 octobre 2016</i>
Caisse	77,28 €
Compte courant	2068,29 €
Livret Epargne	8679,82 €

☞ Bilan financier ...  adopté à unanimité.....

Evolution des subventions au fil des ans

Historiques des subventions										2015	2016
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
Subvention Conseil Général	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	500,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350 €
Subvention Ville de REUILLY	400,00 €	400,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	315,00 €	315,00 €	300,00 €	- €	0 €	0 €
Subvention Ville d'ISSOUDUN	1 280,00 €	1 430,00 €	1 700,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €	1 860,00 €	1 920,00 €	1 970,00 €	2 400,00 €	1 750 €	1 530 €
Total Collectivités	2 380,00 €	2 530,00 €	2 750,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 675,00 €	2 585,00 €	2 620,00 €	2 750,00 €	2 100 €	1 880 €
Subvention Expl Jeunes & Sports	900,00 €	2 350,00 €	700,00 €	950,00 €	950,00 €	970,00 €	960,00 €	1 000,00 €	1 300,00 €	1 000 €	1 201 €
Total Subventions	3 280,00 €	4 880,00 €	3 450,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €	3 645,00 €	3 545,00 €	3 620,00 €	4 050,00 €	3 100 €	3 081 €

Michel BOUGAULT (Adjoint au Maire d'Issoudun) nous a rassurés : la municipalité d'Issoudun sera toujours là pour nous soutenir, malgré la baisse des subventions.

EFFECTIFS

Tableau des effectifs 2015-2016 (arrêté au 31/08/2016)

	Cadets	Juniors1	Juniors2	Adultes	Non Pratiquants	TOTAL
Masculin	1	1	2	31	0	35
Féminin				3	8	11
Passeport						
TOTAL	4	1	0	28	8	46
Membres licenciés dans un autre club				2		2
TOTAL GENERAL						48
Augmentation des effectifs de 2 adultes.						

En nombre de licenciés, Air Modèle Issoudun est le premier club du département de l'Indre sur 7 (effectif départemental en hausse de 4 : 178 mais en baisse de 3 avec 29 féminines) .

Le bilan de notre activité est de 5065 points pour 5010 points l'an dernier, au niveau national, et nous sommes classe **90ème sur 844 clubs affiliés**.

Adresse pour toute correspondance :

Air Modèle Issoudun

M. Serge RIET

3 Champs des Mines

36500 NEUILLAY-les-Bois

Tel : 06 89 63 81 63 – Email : airmodele.issoudun@free.fr

Le compte rendu d'activité du club

Le CR d'activité d'Air Modèle Issoudun a été remis aux participants, il fait l'objet d'un document séparé nommé : « Compte rendu d'activité 2016.pdf » disponible sur le site internet du club

<http://airmodele.issoudun.free.fr>

☞ Il a été adopté à l'unanimité 🖐️ (34 votants).

On repart sur les mêmes activités, surtout à la Banne vue la qualité de l'hébergement. Reste à gérer le site de vol avec la problématique de la taxe des ailes silencieuses. Je vais tenter de négocier un tarif de groupe.

Licence FFAM pour la saison 2016-2017 Cette licence est valable jusqu'au 31/12/2017

TARIFS 2017

Cotisation membre actifs	Année affiliation à la FFAM	23 €
	Années suivantes	38 €
Licence FFAM	Licence pratiquant adulte (nés en 1998 ou avant)	44 €
	Licence pratiquant junior 2 (nés en 1999 ou 2000)	24,50 €
	Licence pratiquant junior 1 (nés en 2001 ou 2002)	14,50 €
	Licence pratiquant cadet (nés en 2003 ou après)	7,50 €
	Licence encadrement (sans notion d'âge)	13 €
Nota : déduction de 1,62 € sur le montant de la licence en cas de renonciation à l'assurance individuelle accident		
Passeport	Passeport découverte (valable 2 mois, renouvelable une fois)	10 €
	Passeport loisir non résident (valable 30 jours, non renouvelable)	15 €
	Passeport école (valable 30 jours, renouvelable une fois par an)	20 €
Licence FAI	Obligatoire pour tout compétiteur participant à une compétition internationale FAI, y compris lorsqu'elle est organisée en France.	12 €
Abonnement Aéromodèles (4 numéros par an)	Licenciés	10 €
	Non licenciés	15 €
Attention : conformément à la décision de l'assemblée générale FFAM 2016, il n'y aura plus de délivrance de licences plastifiées. Un dub qui souhaite remettre à ses membres une copie papier de la licence peut le faire à partir de l'extranet des dirigeants.		

Comme vous pouvez le lire plus haut, il ne sera plus délivré de licences plastifiées. Néanmoins il sera toujours possible que je vous les imprime pour celles et ceux qui n'ont pas d'imprimante ou d'adresse mail. N'hésitez pas à le faire.

Le nombre d'abonnements à la revue aéromodèles conditionne une partie des sommes reversée au Club par la FFAM, aussi je vous laisse libre de vous abonner ou pas, c'est pour cela que sur les feuilles de prise de licences, j'ai laissé la somme en blanc afin que vous puissiez faire votre total avec ou sans les options proposées.

Conformément au vote de l'assemblée générale de l'an dernier adoptée à l'unanimité (36/36 votants), il est appliqué une augmentation pour l'année 2016-2017 de **2€** qui se décompose comme suit, **1€ pour la FFAM** et **1€ pour la cotisation Club AMI** pour toutes les tranches d'âge et qui va passer de **47€ à 48€** au taux plein.

Inscription à l'école de construction : pour **les mineurs** une somme de **40 €**, en avance sur les consommables, est à remettre au moniteur (**Jean-Claude HERVOUET**) **lors de la première séance le 2 novembre 2016 de 14 à 18 et les samedi de 9h à 12H** au Centre Jardon , rue du 4 août, 36100 ISSOUDUN.

Il faut joindre une photo d'identité, elle est nécessaire pour figurer sur la licence **lors de la première prise de licence**.

Un certificat médical est obligatoire pour la première licence fédérale (Loi N°84-610 du 16 juillet 1984).

L'adhérent doit certifier avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la réglementation des vols sur le terrain de Reuilly. Ce règlement est affiché sur le panneau d'affichage du club house. C'est la raison pour laquelle, les adhérents doivent signer l'appel à cotisation et la restituer au trésorier avec leur règlement.

Budget prévisionnel 2017

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	2150	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1480
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	1500	Vente de marchandises	450
Fournitures non stockables (eau, énergie)	650	Produits des activités annexes	1030
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	3000	74- Subventions d'exploitation	4750
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations	900	DDJSVA (C.N.D.S.)	1000
Entretien et réparation	1100	Région(s):	
Assurance	380	Fédération	450
Documentation		Comité régional	100
Divers (Fédéral)	620	Département(s): CG36	500
62 - Autres services extérieurs	1110	Comité Départemental	700
Rémunérations intermédiaires et honoraires	700	Commune(s):	
Publicité, publication	50	Issoudun	2000
Déplacements, missions	150	Reuilly	
Frais postaux et de télécommunications	100	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	110	-	
63 - Impôts et taxes	0	-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	1700
Autres charges de personnel		Dont cotisations	1700
65- Autres charges de gestion courante (licences)	1 700.00 €	76 - Produits financiers	30
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	7960	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	7960
86- Emplois des contributions volontaires en nature	3200	87 - Contributions volontaires en nature	3200
Secours en nature		Bénévolat	2000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1200	Prestations en nature	1200
Personnel bénévole	2000	Dons en nature	0
TOTAL DES CHARGES	11160	TOTAL DES PRODUITS	11160

☞ Le budget prévisionnel34/34 votes 🖐️.adopté

Consignes

Avec la mise en place des bâches de protection, j'attire votre attention sur le fait qu'il faut impérativement les replier soigneusement quand vous quittez les lieux. En effet elles risquent de s'abîmer si on les laissait battre au vent (on a vu le résultat ...)

Les travaux dans le local tondeuse sont terminés, ce local va maintenant servir d'atelier avec l'arrivée d'un tableau électrique.

Rappel des mesures de sécurité. Ne pas voler derrière le point pilote, ne pas survoler le terrain ULM et respecter la limite max d'altitude des 300m.

Lors des vols, annoncer son intention de décoller aux pilotes déjà en l'air et attendre leur feu vert et surtout bien annoncer son atterrissage, tout ceci dans un souci de limiter les possibles incidents de vol.

L'écologie est prioritaire, éviter dans la mesure du possible de voler en même temps pour ne pas perturber l'élève.

La zone de vol des multi-rotors perso est à côté du hangar atelier, sauf pour l'écologie qui doit occuper le point pilote.

Election annuelle

Selon l'article 7

Le comité directeur est élu au scrutin secret par l'assemblée générale et il est renouvelable par tiers tous les ans. Les membres du comité directeur sont rééligibles

Et l'article 8

Le président de l'association est élu par l'assemblée générale pour un an. Il est choisi parmi les membres du comité directeur. Il est rééligible.

Suite au Décès de notre président le 1^{er} octobre

Je vais donc vous demander si quelqu'un du bureau ne souhaite pas se représenter et ou si quelqu'un veut intégrer le comité directeur. Plusieurs volontaires rejoignent le CoDIR

👉 L'assemblée a décidé à l'unanimité de passer à un vote à main levée

👏 On vote à main levée. Unanimité pour la composition du Comité Directeur (34/34 voix)

Le comité directeur du club Air Modèle Issoudun se compose donc de la façon suivante :

Mme Babette Hervouet , Mme Chantal Lascombes , Stéphane Hervouet , Denis Guet , Vincent Delage , Rémy Fruchard, Patrick Rocher , Jean Luc Labelle, Jean Claude Hervouet , Serge Riet.

Le bureau suivant est élu :

- Président : Serge Riet
- Secrétaire : Chantal Lascombes
- Trésorier : Stéphane Hervouet
- Vice-Président : Rémy Fruchard
- Vice-Président : Denis Guet

Remerciements

Le président remercie chaleureusement Jean-Claude HERVOUET, Jean-Luc LABELLE et Patrick ROCHER pour leurs investissements et leurs implications dans le fonctionnement et les travaux d'aménagement du club.

Un grand merci à nos deux moniteurs Jean Luc labelle et Nathan Gonin pour leur forte implication dans le vol en double commande tant pour les nouveaux membres que lors d'initiation tout public.

Il remercie aussi tous les bénévoles (ils se reconnaîtront) qui s'investissent pour animer les activités d'Air Modèle Issoudun, avec une pensée particulière pour la chargée de communication entre la marie et le Club sans qui ma présidence, serait beaucoup plus difficile, **Merci Babette.**

Brevets de pilotes de l'année 2015, mais rien en 2016 ?

Pour mémoire :

Jean-Luc LABELLE a obtenu le brevet A planeur ainsi que la QPDD planeur

Isabelle COMTE : Brevet A et QPDD planeur.

Dominique COMTE a obtenu le brevet A planeur et avion et la QPDD avion et planeur.

Isabelle poursuit logiquement sa progression, après le brevet indoor de l'an dernier la voici titulaire du brevet A en extérieur.

Bravo aux candidats et félicitations

Vol INDOOR

La municipalité d'Issoudun nous réserve comme chaque année des créneaux dans ses gymnases

- **Les créneaux disponibles sont :**
 - Le samedi de 14 h à 18 h Gymnase Diderot
 - Le dimanche de 14 h à 18 h Gymnase Diderot
 - La carte d'accès et les clefs sont disponibles chez :
 - Jean-Claude HERVOUET (☎ 02 54 21 43 17)
 - Jean-Luc LABELLE (☎ 06 73 86 85 71).
 - A chaque utilisation d'un créneau, il est indispensable de **remplir le cahier mis à disposition dans le gymnase**. Respectez la chartre d'utilisation des équipements de la ville d'Issoudun...
- **Indisponibilité du gymnase**
 - Gymnase Diderot : Surveillez vos boîtes mails pour connaître les journées d'indisponibilité.

Ebauche du calendrier des activités 2017

- Téléthon Reuilly : Après le ratage de Reuilly l'an dernier nous pourrions retenter de s'associer aux pompiers d'Issoudun.
- Expo Janvier 2017 LECLERC
- Inter club de Vol Indoor à Issoudun La date sera fixée en fonction de la disponibilité du Pepsi. Dimanche 8 Janvier 2017 galette.
- Date à définir la bannière. 25 mai 2017
- Activités remorquage dans les différents clubs qui nous inviteront.
- Juin 2017 Menez-Hom dates à définir
- Début Juillet journée porte ouverte avec club ULM.
- Se déplacer dans les autres clubs qui proposent des activités.
- Forum associations Septembre 2017
- Date de l'AG d'octobre 2017 (préférence pour le samedi ou le dimanche ?)

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 11 h 45.

Le président
Serge RIET

La secrétaire
Chantal LASCOMBES

